BIENVENUE CHEZ C.GUEGUEN FORMATION

Livret d'accueil stagiaire

Pour le bon déroulement de votre formation, ce livret d'accueil vous renseigne sur notre centre de formation. Vous y trouverez les informations pratiques ainsi que les conditions de déroulement de votre formation.

Nous mettons tout en œuvre pour que la formation corresponde à vos attentes et sommes à votre écoute pour toute question.

Bonne formation !

Organisme	C.GUEGUEN FORMATION – 46 route de Tonquédec – 22300 Ploubezre
SIRET	494 799 760 00025
Déclaration d'activité	Enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de Bretagne
Contact	02 96 46 38 96 – c.gueguenformation@gmail.com – https://www.cgueguen-formation.fr/

PRÉSENTATION DU CENTRE DE FORMATION

Le centre

Spécialiste dans le domaine de la sécurité au travail, C.GUEGUEN FORMATION propose des formations en secourisme (SST, avec délivrance du certificat SST), en prévention incendie, en sécurité et en prévention des risques liés à l'activité professionnelle, dans des secteurs divers. C.GUEGUEN FORMATION est habilité par l'INRS pour la formation Sauveteur Secouriste du Travail (habilitation H31059/2023/SST-1/O/13).

Les formations se déroulent dans une salle louée, adaptée et proche de chez vous, ou dans votre établissement sur demande. Une même session peut être mutualisée entre plusieurs entreprises.

Équipement

- Salles de formation ou formation dans votre établissement sur demande
- Vidéoprojecteur
- Simulateurs, logiciels divers

Fournitures pour la formation

- Livrets
- Stylos
- Supports divers

Zone de pause, équipée selon la demande

- Micro-ondes
- Bouteilles d'eau
- Cafés et boissons

Notre engagement qualité

C.GUEGUEN FORMATION est certifié Qualiopi au titre de la catégorie « actions de formation ». Cette certification atteste de la qualité du processus mis en œuvre, conformément au référentiel national qualité.

OFFRES DE FORMATIONS

Pour consulter notre offre complète, rendez-vous sur notre site internet : **https://www.cgueguen-formation.fr/**

Domaine	Formations
Secourisme	SST / MAC SST
Prévention incendie	Manipulation des extincteurs (EPI), Pack Incendie, SSI : Système de Sécurité Incendie
Évacuation	Guide-file / Serre-file
Établissements recevant du public	RUS : Responsable Unique de Sécurité
Prévention des risques	Gestes et Postures, Travailleur isolé, PAPRIPACT
Évaluation et analyse des risques	DUERP : Document unique d'évaluation des risques professionnels ; Arbre des causes : analyse d'un accident
Santé et sécurité au travail	CSSCT, SSCT : initiale et recyclage ; Référent sécurité ; Obligations des dirigeants
Risques psychosociaux	RPS : Risques psychosociaux ; Référent harcèlement : CSE, RH, QHSE

Le formateur

Les formations sont animées par Claude GUEGUEN, formateur, IPRP (intervenant en prévention des risques professionnels), formateur SST certifié par l'INRS et titulaire du SSIAP 2. Professionnel de terrain, il se forme régulièrement pour maintenir ses acquis et proposer une formation de qualité. Sa méthode, qui alterne séquences de théorie et de pratique au plus proche des conditions de travail, vous permettra d'acquérir rapidement et sûrement les compétences que vous recherchez.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Contenu de la formation

Une convention de formation a été éditée, à laquelle a été annexé le programme détaillé de la formation, mettant en parallèle les objectifs de formation, les méthodes pédagogiques envisagées, les moyens d'encadrement et les modalités d'évaluation des acquis et de satisfaction des stagiaires.

Votre formation a pu faire l'objet en amont d'un questionnaire spécifique pour valider les prérequis identifiés dans la fiche programme. La définition des prérequis et leur vérification sont pour nous l'assurance que vous ne soyez pas mis en situation d'échec et que vous puissiez suivre la formation sereinement.

Cas particulier : en cas de demande de formation en urgence, comme une demande d'une agence d'intérim pour une mission dès la fin de la formation, le questionnaire ne vous sera pas transmis, car votre besoin de formation aura déjà été analysé par l'agence.

Convocation

La convocation vous a été adressée par mail, par votre employeur ou par l'agence d'intérim qui finance votre formation. Elle mentionne le titre de la formation, sa durée, les lieux, dates et horaires, les coordonnées de C.GUEGUEN FORMATION et le plan d'accès. Elle peut également mentionner l'obligation de venir muni de vos EPI.

Le présent livret d'accueil ainsi que le règlement intérieur sont annexés à la convocation.

C.GUEGUEN FORMATION 46 route de Tonquédec, 22300 Ploubezre – NDA 53220878422 – SIRET 494 799 760 00025 – Tél. 02 96 46 38 96 – c.gueguenformation@gmail.com

Votre formateur

Votre formateur maintient ses connaissances à jour en continu dans ses domaines d'intervention.

Notre démarche pédagogique

Tout en s'intégrant dans une action globale et un programme défini, nos formations alliant théorie et pratique prennent en compte les spécificités de chacun. Parce que chaque personne est unique, votre formateur veille au respect du rythme de chacun.

Méthodes pédagogiques

Chaque formation alterne séquences théoriques et pratiques :

- Projection par vidéoprojecteur de la partie théorique
- Exercices d'application, QCM ou questions, réalisés en séances de travail individuelles ou en petits groupes
- Mises en situation professionnelle
- Études et analyses de documents réglementaires ou techniques
- Retours d'expérience de situations

Ressources documentaires

Un livret pédagogique vous est remis le matin de la formation. Vous le conservez.

Présence et assiduité

Vous devez être présent(e) aux horaires de la formation indiqués sur votre convocation.

Les horaires de fin de formation du dernier jour peuvent être avancés en accord collectif avec le formateur, sous réserve que l'intégralité du programme de formation soit réalisée. Une attestation de décharge de responsabilité vous sera alors remise pour signature et sera consignée dans votre dossier.

En cas de retard, d'absence ou d'imprévu, il est impératif de prévenir dans les meilleurs délais C.GUEGUEN FORMATION au 02 96 46 38 96, qui préviendra votre employeur.

Le contrôle de l'assiduité est réalisé avec une feuille d'émargement par demi-journée, contresignée par le formateur. Elle est destinée au financeur de votre formation et sera consignée dans votre dossier. Une attestation de présence est également remise à votre employeur.

Le contrôle des connaissances et des nouveaux acquis

Votre formation se termine par une évaluation finale permettant de valider l'acquisition des apprentissages. Elle est réalisée sous forme de questionnaire (QCM ou questions ouvertes) pour la partie théorique, corrigée et argumentée par le formateur. En fin de formation, une attestation vous sera remise avec les résultats.

Formation SST et MAC SST : l'évaluation repose sur les épreuves certificatives définies par l'INRS (mise en situation d'accident du travail simulé et questionnement). Le certificat SST, valable 2 ans, est délivré aux candidats qui ont satisfait à ces épreuves.

L'attestation de fin de formation vous appartient. Elle est à conserver, car elle a pour objet de capitaliser les résultats des formations suivies tout au long de votre vie professionnelle, notamment pour les actions de courte durée ne donnant pas lieu à une certification.

Le cas échéant, le certificat vous est remis (ou à votre employeur) dans les 15 jours suivant la formation, après son enregistrement.

C.GUEGUEN FORMATION 46 route de Tonquédec, 22300 Ploubezre – NDA 53220878422 – SIRET 494 799 760 00025 – Tél. 02 96 46 38 96 – c.gueguenformation@gmail.com

En cas d'échec aux épreuves, C.GUEGUEN FORMATION contacte votre employeur à la fin de la formation afin d'analyser la situation et de rechercher si besoin une solution de formation complémentaire, pour prévoir dans les plus brefs délais de nouvelles épreuves.

Évaluation de satisfaction

En fin de formation, un questionnaire d'évaluation de satisfaction vous est remis.

Cette évaluation vous permet de nous communiquer votre avis sur l'organisation de la formation et les conditions d'accueil, les objectifs opérationnels qui étaient à atteindre, les méthodes pédagogiques, les moyens et supports utilisés ainsi que les qualités pédagogiques de votre formateur.

Les appréciations que vous avez formulées font l'objet d'un enregistrement et d'une analyse qualitative de la formation et du formateur. Nous prenons en considération vos avis et apportons si besoin une solution corrective adaptée, tant sur le contenu pédagogique que sur les conditions de déroulement de la formation.

Respect, prévention des violences, du harcèlement et des discriminations

C.GUEGUEN FORMATION garantit à chaque stagiaire un cadre de formation respectueux et sûr. Toute forme de violence (physique, verbale ou sexuelle), de harcèlement moral ou sexuel, d'agissement sexiste ou de discrimination est interdite pendant la formation, les pauses et les repas pris en commun. Ces comportements peuvent entraîner les sanctions prévues au règlement intérieur.

Vous êtes victime ou témoin ? Vous pouvez le signaler à tout moment, en toute confidentialité :

- au formateur, en aparté ;
- par téléphone au 02 96 46 38 96 ;
- par mail à c.gueguenformation@gmail.com (objet « Signalement – confidentiel »).

Chaque signalement est pris en compte le jour même et traité selon notre procédure PRO-VHD-01, disponible sur demande. Aucun stagiaire ne peut être pénalisé pour avoir signalé des faits de bonne foi.

Si les faits concernent le formateur, vous pouvez vous adresser à votre employeur, au référent harcèlement ou au CSE de votre entreprise, à l'inspection du travail ou au Défenseur des droits (3928).

Numéros utiles : 17 ou 112 (urgence) – 114 par SMS – 3919 Violences Femmes Info – 3928 Défenseur des droits.

VIE PRATIQUE

Horaires d'accueil téléphonique

Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Accessibilité de la salle de formation

Une salle de formation est accessible aux personnes à mobilité réduite.

Équipement des salles de formation

Toutes les salles de formation sont équipées d'un paperboard, de matériel multimédia et d'un vidéoprojecteur ou d'un écran interactif.

Horaires de formation

Les horaires de la formation sont indiqués sur votre convocation ou convenus avec le formateur. Une journée de formation dure 7 heures, entrecoupées de temps de pause et du déjeuner.

C.GUEGUEN FORMATION 46 route de Tonquédec, 22300 Ploubezre – NDA 53220878422 – SIRET 494 799 760 00025 – Tél. 02 96 46 38 96 – c.gueguenformation@gmail.com

- **Pauses :** une pause de 15 minutes est prévue le matin et l'après-midi.
- **Pause déjeuner :** 60 minutes sont prévues pour le repas. Vous pouvez rester dans la salle de pause ou aller manger dans le lieu de votre choix.

Il est interdit de jeter ses déchets et mégots ailleurs que dans les conteneurs et cendriers mis à votre disposition. Si les conteneurs sont pleins, contactez le formateur.

Sur notre site internet : https://www.cgueguen-formation.fr/

- Trouver une formation par domaine
- Consulter ou imprimer nos programmes de formation, nos CGV, le règlement intérieur et le livret d'accueil
- Demander un devis gratuit pour une ou plusieurs formations
- Demander un renseignement
- S'informer sur notre actualité
- S'informer sur l'accès aux formations des personnes en situation de handicap

CONTACT

Horaires	Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30
Téléphone	02 96 46 38 96
Email	c.gueguenformation@gmail.com
Pour	Toute question d'ordre pratique ou technique ; un projet de formation ; l'accessibilité aux personnes en situation de handicap ; toute demande complémentaire d'information

Ce livret d'accueil est annexé à la convocation de formation des stagiaires. Il est disponible dans les lieux de formation et sur notre site https://www.cgueguen-formation.fr/